

Les syndicats et l'Afrique : vers l'avant au moyen d'un véritable partenariat

«La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous»

Cette citation durable, tirée de la Déclaration de Philadelphie, est le cri d'alarme lancé par l'Organisation internationale du travail (OIT) pour mettre un terme à la pauvreté, un appel qui a été lancé à la fin de sa réunion historique à Philadelphie en 1948. Les syndicalistes canadiens ont participé à cette réunion tout comme ils l'avaient fait lors de la création de l'OIT en tant qu'élément clef de la Conférence de paix à Versailles, il y a près de 100 ans. Aucun syndicaliste africain n'était présent à la Conférence de Versailles et ils étaient peu nombreux à la réunion de Philadelphie. Depuis, les syndicalistes africains sont devenus plus nombreux et plus importants et c'est avec fierté que le Congrès du travail du Canada (CTC) se tourne vers ses années de partenariat avec ses homologues africains. C'est aussi avec détermination qu'il regarde vers l'avenir, utilisant ce partenariat dans la lutte pour s'assurer que la « Relance » de l'Afrique ait enfin lieu. Nous sommes également déterminés à ce que cette Relance se concrétise non seulement comme résultat et outil de l'investissement financier étranger mais comme un meilleur avenir pour les peuples d'Afrique.

Nous disons « enfin » non parce que nous croyons en arriver à un nouveau statu quo car nous ne le croyons pas mais parce que l'histoire récente de l'Afrique est remplie d'efforts de premier plan pour placer le continent sur une nouvelle base économique, voire même sociale. Si on regarde les dernières années seulement, nous avons été témoins de la Décennie des transports et des communications des Nations Unies pour l'Afrique (1978-1988), du Plan d'action du Lagos (1980-2000), de la Décennie du développement industriel pour l'Afrique (1985-1995) et du Programme prioritaire pour la relance économique de l'Afrique (1986-1990).

En introduisant encore un autre « plan » pour l'Afrique, le président du Sénégal, Abdoulaye Wade, a déclaré que ces divers programmes avaient échoué à faire des réalisations concrètes.

En adoptant le « Plan Omega », il a souligné que les pays d'Afrique avaient été clairs, au Sommet de juillet 2000 de l'OUA quant à leur décision de ne pas être écartés de l'économie mondiale et ont pris conscience qu'ils devraient suivre une nouvelle vision stratégique fondée sur l'intégration régionale et un engagement en faveur des politiques économiques qui éradiqueraient la pauvreté surtout au moyen de la croissance de haut niveau.

En septembre 2000, les Nations Unies ont tenu leur Sommet du millénaire et la Déclaration émanant de cet événement a consacré un article aux besoins particuliers de l'Afrique — entre autres le fait que l'Afrique est la seule région du monde où le nombre de personnes qui tentent de survivre avec moins de 1 \$ par jour ne cesse d'augmenter.

Une réponse rapide de la Commission économique pour l'Afrique (ECA) a été d'amorcer le travail sur le Contrat pour la relance de l'Afrique comme élément important de la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire. Le secrétaire général de l'ECA a demandé un Contrat, en vertu duquel le monde développé investirait dans la relance de l'Afrique si les gouvernements africains mettaient en place des réformes politiques nécessaires pour s'assurer que leurs économies « prendraient leur envol ». Les ministres des finances africains ont appuyé cet appel et ont demandé que des consultations aient lieu et il est apparu que trois présidents africains développaient le « Partenariat du millénaire pour le programme de relance de l'Afrique » (PRA), qui reconnaissait aussi la nécessité